

Les Arcs, le jeudi 14 novembre 2024

VINEXPO SINGAPOUR 2025

Du 27 au 29 mai – Marina Bay Sands de Singapour

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS STANDS INDIVIDUELS

Retour sur l'édition 2023

- 10 000 visiteurs professionnels provenant de 64 pays (top 5): Singapour, Chine, Malaisie, Vietnam, Thaïlande
 - Activité des visiteurs : 80% dans le commerce et détail dans la région, 20% dans les médias, éducation et organisations institutionnelles
 - 1000 exposants de 35 pays (dont 154 entreprises françaises sur le Pavillon France) ont participé avec une forte présence de la France, de l'Italie, des USA, de l'Australie et de l'Espagne
 - 3 512 rendez-vous préprogrammés via la plateforme de prise de rdv de Vinexpo
 - Plus de 52h de contenu éducatif via des masterclasses, conférences et dégustations
 - « Le Bettane+Dessève Grand Tasting » a été intégré en 2023 pendant le salon pour permettre aux consommateurs de découvrir de nouveaux domaines/vins
 - Déjà 4 régions partenaires de Business France sur ce salon : AANA/Bordeaux (62 entreprises), Rhône Valley (25 entreprises), Région Occitanie/Sud de France (21 en entreprise), Devup Centre Val de Loire (3 entreprises)
- ⇒ L'édition 2023 a été perçue comme un succès, renforçant la position de Singapour comme un centre clé pour le commerce des vins en Asie.

Le CIVP vous propose des stands individuels sur le salon Vinexpo Singapour avec Business France. **Le CIVP ne fera pas de pavillon aux couleurs de la marque Vins de Provence comme sur les autres salons. En effet, les stands seront standardisés selon le format de Business France.**

En parallèle, le CIVP supervisera une table de dégustation où les visiteurs pourront découvrir vos cuvées.



Tarif :

Tarif pour un stand de 6m² : 5 000€ HT (6 000€ TTC)

Ces derniers correspondent à :

- Stand clé en main Business France - *Commandes complémentaires et personnalisation sur demande*
- Matériel de dégustation (crachoir, dropstop, icebag, tire-bouchon)
- Logistique de vos cartons jusqu'au salon (groupage aller **uniquement**) – dans la limite de 8 cartons par entreprise, si plus, une facturation supplémentaire sera à prévoir
- Fourniture de verres et glace
- Point d'accueil sur place
- Accès à l'espace dégustation animé par le CIVP
- Accès à l'espace de dégustation Business France | Taste France
- Badges
- Catalogue Pavillon France & Marketplace Business France
- Promotion du Pavillon France et actions de communication
- Invitations d'acheteurs de Hong Kong, Macao, Chine continentale, Malaisie, Vietnam, Thaïlande

A prévoir en plus :

- Déplacement de votre équipe : avion, hôtel, repas
- Traducteur sur votre stand –vivement conseillé

Veillez noter que le **CIVP ne s'occupera pas de ranger vos cartons ni de la bonne tenue de votre espace individuel**. Les exposants gèrent en autonomie leur stand

Attention, nous vous demandons de ne pas faire de demande de subventions. En effet, le CIVP ayant déjà réalisé des demandes pour vous proposer un tarif préférentiel, il n'est pas possible de combiner plusieurs subventions.

Modalités et conditions d'inscription

Vous devez vous inscrire en ligne sur la plateforme de gestion des événements du CIVP.

Pour rappel, vous devez vous munir de votre numéro CIVP (que vous pouvez retrouver sur les emailings et les factures du CIVP) et votre mot de passe. Si vous l'avez oublié, redemandez le en ligne **avant l'ouverture des inscriptions** et nous vous en renverrons un nouveau. Le mode de paiement est nécessaire pour valider l'inscription et doit se faire **avant le 15 janvier (60 jours)**.

Au-delà de cette date, **aucune annulation** ne sera possible sauf si présence d'une **liste d'attente** ou si l'exposant s'engage à trouver une autre entreprise remplaçante à son stand.

Comment vous inscrire ?

ETAPE 1 – Inscription en ligne

⇒ **INSCRIPTION EN LIGNE [CLIQUEZ ICI](#)**

1. Vous connecter sur votre compte adhérent CIVP
2. Remplir le formulaire en ligne
3. Vous pouvez régler votre participation en ligne sur la plateforme en sélectionnant le mode de paiement souhaité.
4. Envoyer votre charte d'engagement de l'exposant complétée par mail à mpenot@provencewines.com
5. Clôture des inscriptions le **jeudi 21 novembre**.
6. **Mail de confirmation ou liste d'attente par le CIVP.**

ETAPE 2 – Confirmation d'inscription et modalités de règlement

Important : les entreprises inscrites doivent être à jour de leurs cotisations et déclarations interprofessionnelles. A réception de votre inscription en ligne, **de l'envoi de la charte signée et complétée accompagnée de votre règlement** et une fois votre participation validée par le service comptabilité du CIVP, nous vous confirmerons votre inscription par mail.

Logistique et transport

Groupage : Afin de faciliter la logistique et mutualiser les coûts de transport, le CIVP organise un groupage chez un logisticien, pour les vins des exposants sur le salon
Retour des cartons : le CIVP n'organisera aucun retour.

⇒ Les informations et modalités relatives au groupage vous seront envoyées ultérieurement

Veillez noter que le CIVP agit en qualité de facilitateur et n'est donc pas responsable en cas de perte ou de casse de vos cartons.



Contact

-

Manon Penot – Chargée de projet événementiel
mpenot@provencewines.com
04.94.99.50.23